

traitement mercuriel. Fabre ne la croit utile que parce qu'il l'envisage comme un mode de dépurat. « Nous voudrions, dit-il, que le mercure déterminât toujours la crise qui doit opérer la dépurat. de la masse du sang par une voie moins incommode et qui serait aussi efficace. »

On doit s'étonner qu'on n'ait pas reconnu plus tôt qu'il était possible d'établir un système dépuratif aussi complet que cela est désirable, sans avoir recours au mercure; que les sudorifiques, les purgatifs, les évacuations sanguines, les délayans, les bains et le régime sagement combinés, sont les moyens les plus propres à modifier l'organisme et à produire une entière dépurat. ou le retour à l'état normal des humeurs, et que c'est dans l'ensemble de ces moyens modifiés et administrés convenablement, que se trouvent les ressources les plus efficaces pour guérir radicalement et sans danger toutes les affections vénériennes.

Il me reste à parler de la manière dont les frictions mercurielles étaient administrées dans ces derniers temps, et des divers modes de traitemens mercuriels encore en usage. Il existe deux manières pour employer les préparations mercurielles comme base du traitement général des maladies vénériennes : l'une, qui consiste à les appliquer à l'extérieur, et qui constitue *la Méthode externe ou par absorption*; l'autre, où elles sont administrées intérieurement et qu'on nomme *Méthode interne ou par ingestion*. Chacune de ces méthodes a ses modes divers et particuliers d'application, dont je vais indiquer les principaux.

CHAPITRE XX.

Du Traitement mercuriel externe.

Quel que soit le mortier où votre art le triture,
Le rebelle métal conserve sa nature,
Et bientôt dépouillé de son masque changeant,
Reprend sa forme crue et coule en vif argent.

Syphilis, poème.

ARTICLE PREMIER.

De l'action du Mercure à l'état métallique.

On a donné au mercure, tel que la nature le produit, les noms de mercure natif, mercure coulant, mercure cru. Il n'a pas été employé sous cette forme contre les maladies vénériennes, parce qu'on regardait son action comme nulle par la raison qu'il n'excitait pas les glandes salivaires, ce qui paraissait d'autant plus vraisemblable que les Anglais en faisaient usage au commencement du siècle dernier, à la dose de deux ou trois gros par jour, pris dans de l'huile, pour se préserver de la goutte et des calculs urinaires, sans qu'il occasionnât la salivation ou autres accidens. Sue cite l'exemple d'un homme qui, sans en être incommodé, en avala pendant long-temps deux livres par jour, en vue de fondre une pièce d'argent qui s'était arrêtée dans son œsophage. Cependant M. Orfila a démontré que ce métal peut agir comme poison lorsqu'il séjourne assez long-temps dans le canal ali-

mentaire, et qu'ils s'y divide au point d'en faciliter l'absorption. C'est par son aptitude à se vaporiser, qu'il est principalement dangereux. On sait que certains artisans qui l'emploient, tels que les plaqueurs, les doreurs, etc., sont sujets à des maladies qui attestent son action pernicieuse. Il n'est pas même nécessaire d'une grande chaleur pour le volatiliser. Il peut passer à l'état de vapeur sous une faible température et même à l'air libre. Il existe beaucoup d'observations qui prouvent qu'il suffit de respirer l'atmosphère des salles occupées par des malades soumis aux frictions mercurielles, pour être pris de salivation. Fabrice de Hilden, Goulard et autres en citent des exemples. M. de Jussieu raconte que des forçats employés à l'exploitation des mines d'Almeden, en Espagne, y trouvent quelquefois la guérison des maux vénériens dont ils sont atteints. Un fait dont il est parlé dans les *Ephémérides des curieux de la nature*, établit qu'un homme qui, pour se guérir de la gale, porta une ceinture de drap renfermant du mercure, fut affecté, au bout de deux jours de douleurs, d'aphtes, d'inflammation dans la bouche et d'un flux abondant de salive visqueuse.

Un parent du professeur Dubois m'a offert une occasion remarquable de constater l'extrême volatilité du mercure; cet individu, logé au dessus de l'atelier d'un doreur, fut pris, ainsi que son épouse et un jeune homme qu'il avait chez lui, de salivation, d'inflammation et d'ulcérations dans la bouche, qui les forcèrent à quitter leur logement, quoiqu'il n'existât de communication avec l'atelier de doreur que par un tuyau de poêle communiquant dans la même cheminée.

ARTICLE II.

Des Frictions mercurielles.

J'ai parlé des frictions mercurielles, soit employées dans le but de produire la salivation, soit d'après la méthode de Chicoineau, laquelle, tout en voulant éviter l'excitation salivaire, n'introduisait pas moins de mercure dans le corps, et, à part la salivation, avait à peu près les mêmes inconvénients.

La méthode regardée aujourd'hui comme la plus rationnelle, est celle qui a été suivie et proposée par M. Larrey; elle consiste à n'employer qu'un demi-gros d'onguent mercuriel chaque fois; à mettre trois, quatre et même cinq jours entre chaque friction; à faire laver dans de l'eau de savon les pieds du malade le lendemain de la friction, et à les préserver du froid et de l'humidité en faisant porter des bas ou des chaussettes de laine.

Si on calcule la quantité de mercure qui devient nécessaire pour compléter un traitement d'après cette méthode, en supposant qu'il dure deux mois, et en admettant qu'on pratique une friction même à trois jours d'intervalle, ce qui est le terme le plus rapproché proposé par M. Larrey, le malade n'aura subi que vingt frictions, pour lesquelles on aura employé seulement dix gros d'onguent mercuriel, qui, préparé comme l'onguent napolitain ordinaire, à dose égale d'axonge et de mercure, limite à cinq gros la quantité de ce métal employée pendant la durée du traitement.

M. Desruelles fait remarquer que les médecins expérimentés portent à quatre ou cinq onces la quantité d'onguent mercuriel nécessaire pour un traitement; ce qui, à raison d'un gros par friction, nécessite l'usage de trente à quarante

frictions, nombre trop élevé, selon cet auteur, et qu'il réduit dans sa pratique de vingt à trente-cinq, en ne faisant même les dix premières frictions qu'à un demi-gros: d'où il résulte que M. Desruelles emploie, terme moyen, vingt-cinq gros d'onguent mercuriel, ce qui porte à douze gros et demi la quantité de mercure employée dans un traitement; de sorte que s'il est vrai que la méthode de M. Larrey soit la plus efficace, on pourrait en conclure que moins on emploie de mercure, mieux on réussit; et si l'on tient compte des précautions auxquelles on assujettit le malade qu'on dispose aux frictions, et qui consistent à combattre l'état d'irritation qui peut exister par les antiphlogistiques et un régime adoucissant, on sera naturellement tenté de contester au mercure les bons résultats qu'on obtient, et on aura raison de redire, après Fabre, que, de quelque manière qu'on emploie le mercure dans le traitement des maladies vénériennes, « la guérison dépend presque toujours des remèdes généraux, qui non seulement préviennent les ravages que le mercure pourrait faire, mais encore disposent les humeurs viciées à être évacuées, et contribuent d'autant plus à la guérison qu'ils font disparaître entièrement les accidens de la maladie, ou du moins qu'ils les diminuent. »

Cet aveu étant fait par Fabre, à une époque où le mercure était regardé comme le remède anti-vénérien le plus certain, on est porté à croire que ce médecin avait dû en reconnaître l'inefficacité dans beaucoup de circonstances, et qu'il n'en faisait usage que par une sorte de concession faite à l'opinion reçue en faveur de ce médicament. Je pourrais tenir le même langage à l'égard de M. Desruelles qui, à l'occasion des frictions proposées par M. Torrilhe, sur le gland et à la face interne du prépuce chez l'homme, et en dedans des grandes lèvres chez la femme, et après avoir fait remarquer que les parties sur lesquelles l'onguent est déposé s'irritent, se gonflent, et qu'il en résulte souvent des complications très

fâcheuses, dit naïvement, « *que néanmoins cette méthode lui a réussi plusieurs fois, mais seulement dans le cas où la maladie n'exige que des moyens simples et des soins de propreté pour guérir.* »

Le professeur Delpech est partisan de la méthode du docteur Torrilhe, parce que, dit-il, elle attaque le mal dans sa source; pour éviter les inconvéniens qui peuvent résulter de l'application de l'onguent mercuriel sur les parties irritées, il conseille de faire des frictions à la surface cutanée de la verge ou sur les extrémités inférieures lorsque les organes sexuels sont affectés à cause de leur sympathie respective; dans le cas où la maladie affecte la gorge, ou toute autre partie supérieure au diaphragme, il propose, par les mêmes raisons, de faire les frictions d'abord autour du lieu malade, et ensuite sur les extrémités pectorales.

Mais si c'est parce qu'on attaque le mal dans sa source, comme le dit Delpech, qu'on doit pratiquer les frictions sur la partie affectée ou dans son voisinage, ce serait donc, d'après cet auteur, parce que la maladie lui paraîtrait locale, et, dans ce cas, il serait inutile d'employer les frictions de manière à en étendre les effets sur toute l'économie; ou bien, si l'infection lui paraissait générale, il importerait peu de changer l'ordre des frictions, quel que soit le siège de la maladie.

La méthode de M. Torrilhe, préconisée par Delpech, ne serait donc rationnelle que dans les cas où on se proposerait de localiser, autant que cela est possible, l'action des frictions mercurielles, et de ne les employer que comme médications simplement locales; mais alors, au lieu d'en faire une méthode générale de traitement, ce ne serait que dans des cas exceptionnels et souvent fort rares, qu'elle pourrait être appliquée d'une manière utile, ce qui n'infirmé aucunement l'opinion à laquelle se rattache ma conviction la plus entière sur les dangers d'employer le mercure comme

moyen de modifier l'organisme dans le cas de diathèse vénérienne ou de syphilis constitutionnelle.

Le mercure, uni au sulfure de chaux ammoniacé, est employé, par le docteur Pihorel, en frictions faites aux pieds et aux mains, avec recommandation de tenir les parties à l'abri du froid en les recouvrant avec des chaussettes et des gants de flanelle. Ce médecin assure que sa méthode donne rarement lieu à la salivation, ce qui tient sans doute à la faible dose de mercure qu'il emploie, et confirme, comme je l'ai fait observer à l'égard de la méthode de M. Larrey, que le succès est en raison de la moindre quantité de mercure qu'on emploie. Si cette assertion est fondée, la conclusion la plus logique qu'on puisse en tirer, est que le mercure n'a besoin d'agir que comme un agent de *réaction générale limitée* (1), et propre seulement à favoriser le développement des efforts de la nature et de faciliter les effets du régime et des moyens accessoires; de sorte que cette réaction produite par le mercure, pouvant être obtenue par une infinité d'autres moyens qui n'ont pas les inconvénients de ce métal, son usage doit rationnellement être interdit dans le traitement général des maladies vénériennes.

Quelques médecins, principalement MM. Lallemand et Cambria, recommandent une méthode anciennement connue, qui consiste à placer, tous les deux jours, un demi-gros ou un gros d'onguent mercuriel dans le creux de chaque aisselle, méthode qu'on aurait dû laisser dans l'oubli où ses inconvénients l'avaient fait tomber.

Le proto et le deuto-chlorure de mercure (mercure doux et sublimé corrosif) ont été employés extérieurement contre

(1) J'entends par *réaction générale limitée* l'excitation des phénomènes de la vie au degré nécessaire pour faciliter le développement des forces vitales, par opposition à la réaction sur-active qui porte le trouble dans l'organisme et détermine l'état morbide.

les maladies vénériennes. Clave, chirurgien anglais, a recommandé en 1785 le sublimé à la dose d'un demi-grain à un grain, employé en frictions sur la langue et sur les gencives; le mercure doux, à la dose de deux à quatre grains, a été administré de la même manière.

Smith et Cirillo ont fait usage, en frictions, du deuto-chlorure de mercure, mélangé avec de l'axonge. Cirillo employait une pommade préparée de la manière suivante: *deuto-chlorure de mercure, un gros; sel ammoniac, un gros; axonge, une once*. Il la prescrivait en frictions, à la dose d'un gros, à la plante des pieds, pendant trois jours; le quatrième jour, le malade prenait un bain; le cinquième, la friction était d'un gros et demi pendant trois jours encore, puis un bain; et ainsi de suite, en portant la dose à deux gros.

Lorsqu'on réfléchit qu'on a administré le mercure de tant de manières, et que n'étant satisfait d'aucune, on n'a pas cessé, depuis plusieurs siècles, de chercher une méthode qui fût préférable à celles qu'on avait délaissées, on doit s'étonner que des médecins judicieux s'occupent encore aujourd'hui de modifier les applications de ce métal, en vue d'en faire la base du traitement général de la syphilis. Qu'il me soit permis d'exprimer ici mes vœux et mes espérances, et d'oser croire que le temps n'est pas éloigné où le mercure n'aura pour partisans que des empiriques ignorans ou de mauvaise foi, et des médecins à qui la routine ou la prévention ne permettront pas d'ouvrir les yeux à la lumière.

J'ai dû compulsier les auteurs, pour y étudier les mille formes sous lesquelles le mercure a été administré, afin d'opposer aux méthodes les plus accréditées les objections et les argumens que l'expérience permet d'élever contre elles. En continuant mon examen thérapeutique, je laisserai dans l'oubli, comme j'ai jugé à propos de le faire jusqu'ici, les auteurs qui n'ont proposé que des modifications sans impor-

tance à des méthodes plus répandues ou délaissées, et dont la discussion serait sans utilité pour la science.

ARTICLE III.

Des Fumigations mercurielles.

La vapeur du mercure métallique a été employée anciennement par quelques médecins pour combattre la syphilis, soit en faisant chauffer le lit avec une bassinoire dans laquelle on mettait de l'onguent mercuriel, soit en y dirigeant la vapeur du métal au moyen d'un tube, lorsque les malades étaient couchés.

L'usage des fumigations était tombé en désuétude, lorsque Lalouette, médecin de Paris, le remit en faveur, en modifiant la manière de préparer le mercure employé à cette destination; mais la méthode de ce médecin ne lui a pas survécu. On trouve dans plusieurs traités sur les maladies vénériennes, principalement dans ceux de MM. Jourdan et Desruelles, la formule des poudres dont il faisait usage, et qui sont connues sous les noms de poudre simple, poudre martiale et poudre alumineuse. Ces poudres n'étant plus employées, je me dispenserai d'en faire connaître le mode de préparation.

Les fumigations mercurielles sont très peu usitées aujourd'hui. M. Rapou, de Lyon, à qui l'on doit un bon ouvrage sur les fumigations employées comme moyen général de thérapeutique, dit cependant qu'il a fait usage avec succès de la poudre alumineuse de Lalouette. Le traitement de la syphilis par les fumigations compte aussi quelques partisans en Allemagne, où M. Werneck vient d'adopter et de faire connaître une nouvelle manière d'administrer les fumigations et d'y préparer les malades.

La méthode de Werneck a été publiée par M. Desruelles de la manière suivante : « Le malade est purgé, ou il boit une forte dose de la décoction de Zittemann (préparée sans mercure); ensuite il prend chaque soir, pendant six jours, un bain d'eau tiède et ne mange que trois potages par jour; ces potages sont au riz, au gruau ou à l'orge mondé, sans bouillon; il use d'une boisson adoucissante et d'une décoction de salsepareille. Il est défendu au malade de quitter la chambre; celle-ci doit avoir une température de 14 degrés (Réaumur), et l'air doit en être renouvelé chaque jour. S'il y a des ulcères, ils sont lavés avec de l'eau simple, et ce traitement préparatoire doit être terminé par un purgatif. Alors seulement M. Werneck procède à l'emploi de sa méthode fumigatoire. Pour cet effet, il recouvre le malade d'une espèce de manteau en toile cirée et le fait asseoir sur un siège sous lequel se trouve l'appareil de fumigation. Cet appareil est composé d'une lampe à l'alcool et d'une plaque en porcelaine, sur laquelle on met le cinabre (sulfure rouge de mercure). Le manteau doit être exactement appliqué autour du cou, afin que les vapeurs mercurielles ne s'échappent pas en trop grande quantité dans la chambre. Celle-ci doit avoir une température de 18 degrés pendant chaque fumigation, qui ne dure ordinairement qu'un quart d'heure. Le malade est mis au lit immédiatement après; c'est pour cette raison que l'auteur fait toujours faire les fumigations le soir. La dose ordinaire du cinabre pour chaque fumigation est de vingt à quarante grains : une par jour suffit. Dix-huit ou vingt sont nécessaires pour achever la cure. Dans quelques cas on ne les fait que tous les deux ou trois jours. Il est inutile que le malade change de linge, car chaque fois il est sali par les vapeurs mercurielles; mais quand le traitement est terminé, il faut qu'il prenne un bain de savon, qu'il garde la chambre encore quinze jours, et qu'il s'abstienne de toute liqueur stimulante.

Lorsqu'il y a des traces de syphilis à la tête, des ulcères dans le nez ou dans la gorge, Werneck dirige les vapeurs mercurielles vers ces parties malades; l'inspiration des vapeurs métalliques détermine très promptement la salivation. Lorsque cet accident survient, il fait suspendre les fumigations pendant quelques jours, *ou bien il diminue la dose du cinabre.*

« Ces sortes de fumigations, dit l'auteur, se montrent surtout efficaces dans les ulcères syphilitiques, tant de la peau que de la gorge et des fosses nasales, et notamment quand le mercure a déjà été donné inutilement à l'intérieur. »

Lorsque la salivation s'établit, M. Werneck fait suspendre les fumigations, ou il diminue la dose du cinabre. Je me permettrai de faire observer à ce sujet que le même résultat ne doit pas suivre l'emploi de ces deux moyens, et que, lorsqu'on se propose d'arrêter ou de modérer la salivation, on ne doit pas continuer l'usage des mercuriaux, par la raison qu'il peut arriver, comme j'en ai cité des exemples, que la plus petite quantité de mercure occasionne le pytalisme.

« Le reproche le plus grave que l'on puisse faire, dit M. Desruelles, aux frictions, lotions, bains, pédiluves et fumigations mercurielles, c'est sans contredit de mettre le praticien dans l'impossibilité d'évaluer la quantité de mercure que le malade absorbe. Suivant les individus, les effets de l'absorption varient à tel point, qu'il en est qui, en peu de temps, se saturent de mercure ou de sels métalliques, tandis que d'autres n'en absorbent qu'une très petite quantité; de là des accidens graves ou même l'empoisonnement si l'on se sert de sublimé, ou une action nulle malgré les doses considérables de médicamens que l'on a employées. Ce genre de traitement irrite la peau, y fait naître des éruptions que l'on peut confondre avec des exanthèmes syphilitiques, et détermine promptement la salivation; aussi, à l'ex-

ception des frictions mercurielles avec l'onguent napolitain, que l'on n'emploie aujourd'hui qu'avec la plus grande réserve, et, dans quelques cas, de la méthode fumigatoire, les autres modes d'administrer les mercuriaux par absorption externe ne méritent pas la confiance des praticiens. »

M. Desruelles aurait pu comprendre dans le même blâme les fumigations et les frictions mercurielles qui, comme *méthode complète de traitement*, ne sauraient être admises aujourd'hui par les praticiens qui ont traité et guéri beaucoup de malades sans employer le mercure.

On ne saurait nier, j'en conviens, que les méthodes de traitement par les diverses préparations mercurielles n'aient réussi maintes fois; mais je suis persuadé que, le plus ordinairement, c'est comme moyens de perturbation à l'aide du régime et des précautions accessoires, plutôt que par action spéciale du mercure. Or, lorsqu'on réfléchit à la manière irrégulière d'agir de ce médicament, aux accidens funestes qu'il peut occasionner, et à la possibilité de guérir par des moyens plus certains et moins dangereux, je m'étonne qu'on puisse encore le regarder comme la base d'un traitement anti-vénérien. S'il existe quelques cas où on peut l'employer sans inconvénient, en y apportant toutefois la prudence convenable, c'est comme médicament local, lorsqu'il s'agit de changer le mode de vitalité des maladies chroniques de la peau, ou des ulcères stationnaires.

Les docteurs Dumas et Venot ont fait usage d'une espèce de tabac cinabré, dont ils ont obtenu de bons effets contre les ulcères chroniques de la gorge et des cavités nasales, et qui, à mon avis, agissant comme moyen local, est d'autant plus convenable dans les circonstances où il a été employé, que l'application en est facile, tandis qu'on a souvent beaucoup de difficulté à porter les topiques sur les points ulcérés de ces surfaces. Voici comment on prépare ce tabac : on roule dans le cinabre pulvérisé des feuilles de sauge impré-

gnées d'une eau fortement gommée ; ces feuilles, ainsi deséchées à l'air libre, sont employées comme le tabac. Le malade fume d'abord deux pipes, puis trois et ensuite quatre dans les douze heures. Cette quantité répond à peu près à un demi-gros de cinabre. Après chaque pipe le malade se gargarise avec de l'eau d'orge miellée. Ce traitement, aidé d'un régime doux et sévère, procura la cicatrisation des ulcères des amygdales, dans l'espace d'un mois, chez un malade traité par M. Venot.

Le crachement de salive que provoque habituellement la pipe, me paraît favorable dans cette circonstance, en ce sens qu'il contrarie l'absorption mercurielle telle qu'elle pourrait avoir lieu par de simples fumigations.

ARTICLE IV.

Des Lotions mercurielles.

L'usage des lotions mercurielles remonte à l'époque de l'épidémie de Naples. Mathiolo et Ferry, qui vivaient dans le seizième siècle, les prescrivait contre les maladies cutanées. Mathiolo faisait entrer *deux onces* de sublimé corrosif dans six livres d'eau distillée de rose, de plantain et de laurier. La dose de sublimé employée par le médecin italien paraît extraordinaire, si on la compare à celle qui entre dans les préparations dont on fait usage aujourd'hui en lotion. L'eau de Mettemberg, recommandée par son auteur contre la gale, et dont l'empereur Napoléon fit usage avec succès, ne contient qu'un demi-gros de sublimé dans seize onces de véhicule. La dissolution connue sous le nom d'eau rouge, de l'hôpital Saint-Louis, employée extérieurement contre les affections des maladies chroniques, n'en contient également

que trente-six grains pour une livre d'eau, tandis que la dissolution de Mathiolo en contient deux gros quarante-huit grains pour chaque livre de liquide.

Les lotions mercurielles, régularisées comme moyen de traitement anti-vénérien, ne sont plus en usage aujourd'hui, malgré la tentative qui a été faite naguères pour les remettre en crédit.

M. le docteur Malapert, chirurgien militaire, propose de toucher chaque jour les ulcères vénériens avec une dissolution de sublimé, de deux à vingt grains par once d'eau, selon l'effet qu'il veut produire. Il en fait usage contre la blennorrhagie; et lorsqu'il s'agit d'un bubon, il en provoque ou exalte l'inflammation au moyen d'un vésicatoire appliqué sur la tumeur, et lorsque la peau qui la recouvre est dépouillée de son épiderme, il panse la place avec un plumasseau de charpie imbibée de la dissolution, moyen qu'il emploie également quand le bubon est abcédé.

Comme agent local, les lotions mercurielles peuvent parfois convenir dans les gonorrhées anciennes et rebelles, et contre les ulcères chroniques et indolens; mais il serait dangereux, suivant moi, de les employer dans les gonorrhées virulentes et dans les ulcères douloureux, malgré l'addition de deux à six grains d'opium faite à la dissolution de l'auteur, en vue de diminuer la douleur qu'elle peut occasionner.

M. Malapert pense qu'on ne peut pas guérir les maladies vénériennes récentes ou chroniques sans mercure. Par sa manière de les traiter, il se propose de retenir l'action morbide à la partie affectée, en y pratiquant des lotions mercurielles. Cette méthode est peu rationnelle; elle a été essayée sans succès par MM. Cullerier et Desruelles. Il peut arriver cependant, comme je viens de le dire, qu'elle produise de bons effets lorsqu'il s'agit de ranimer la vitalité des parties affectées; mais il arrivera fort souvent que le symptôme, en

disparaissant, laissera subsister la maladie. En effet, les accidens locaux ont lieu simultanément avec l'infection générale, ou bien leur existence en est indépendante. Dans le premier cas, l'état du malade peut ne pas être sensiblement aggravé, parce qu'il était déjà sous l'influence de la diathèse vénérienne; dans le second cas, au contraire, on verra souvent se développer les accidens consécutifs qui surviennent à la suite d'une guérison apparente ou d'un traitement mal dirigé; c'est à dire que le malade, qui n'avait qu'une affection locale, sera exposé à tous les résultats de la syphilis constitutionnelle, d'où se reproduit comme conséquence le danger de se borner au traitement local des accidens vénériens, et la nécessité de coordonner les applications externes avec l'usage intérieur des anti-vénériens.

ARTICLE V.

Des Bains mercuriels.

Baume et Dehorne sont les premiers qui aient recommandé les bains mercuriels, comme moyen principal de traitement anti-vénérien. Ils y faisaient entrer un demi-grain de sublimé par pinte d'eau. Cette dose a été portée beaucoup plus haut par quelques médecins; les uns prescrivaient une demi-once, d'autres une once de deuto-chlorure de mercure par bain, quantité beaucoup trop élevée, qui occasionnait la salivation, des coliques, et pouvait devenir dangereuse. Néanmoins, les bains mercuriels sont encore recommandés par quelques praticiens contre les maladies chroniques de la peau, soupçonnées d'avoir une origine vénérienne. M. Lugol fait entrer dans chaque bain d'adulte de quatre à six gros de sublimé, dose déjà signalée comme étant trop forte.

En admettant que les bains mercuriels puissent convenir quelquefois, ce ne peut être que comme moyen auxiliaire et en vue de modifier la vitalité du système dermoïde, et non comme base du traitement; encore ne devrait-on les employer qu'avec la plus grande réserve, en cherchant à modifier leur action irritante par un régime délayant et légèrement diaphorétique.

Quoique je regarde les préparations mercurielles comme pouvant convenir aux pansemens de quelques affections locales, je ne suis aucunement partisan des bains mercuriels, parce qu'ils agissent sur toute la surface cutanée, et qu'une dose dangereuse de mercure peut être absorbée par cette voie. Contre les maladies cutanées rebelles et sans fièvres, syphilides et autres, j'emploie ordinairement les bains sulfureux, savonneux, iodurés et d'eau salée, alternés avec des bains de son; j'entretiens en même temps une douce transpiration, et tous les trois ou quatre jours je provoque deux ou trois selles. Cette médication, modifiée avec discernement et suivie avec persévérance, produit généralement de très bons effets dans les cas où on pourrait se croire autorisé à recourir aux bains mercuriels.